

Assemblée Générale Avep

Procès-verbal du 23 avril 2026

Salle de conférence de NODA BCVS - Sion

Présences des membres du Comité : Philippe Proz, Sébastien Grange, Joëlle Burnier et Valérie Bagnoud.

Membres du comité excusés : Killian Bianchi

Présences : 45 membres et sympathisants

Excusés : 34 membres et sympathisants

Début de la séance : 18h05

Ordre du Jour

1. Bienvenue et contrôle des présences
 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 avril 2025
 3. Présentation du rapport d'activité 2025
 4. Approbation du rapport d'activité 2025
 5. Présentation des comptes 2025
 6. Rapport de l'organe de révision
 7. Adoption des comptes 2025 et décharge au Comité et à l'AIGC
 8. Présentation du budget 2026
 9. Approbation du budget 2026
 10. Modifications des statuts
 11. Comité : démission, élection, réélection (1 démission et 3 candidatures seront soumises au vote de l'AG)
 12. Elections statutaires : Président-e ; Organe de révision
 13. Divers et clôture de la partie officielle, remerciements
-

1. Bienvenue et contrôle des présences

Accueil par le Président Philippe Proz qui fait un discours. Contrôle des présences par Kristina Vazquez (secrétaire).

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 avril 2025

Le PV a été publié sur le site internet de l'Avep pour consultation.

Le PV de l'Assemblée Générale du 3 avril 2025 est accepté par l'assemblée, sans opposition et avec 1 abstention.

3. Présentation du rapport d'activité 2025

Céline Besson Schlup, coordinatrice de l'Avep présente le rapport d'activité de l'année 2025.

4. Approbation du rapport d'activité 2025

Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée, sans opposition ni abstention.

5. Présentation des comptes 2025

Maryline Schertenleib de l'AIGC (Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités) présente le bouclage de l'exercice comptable 2025.

6. Rapport de l'organe de révision

Mme Schertenleib présente et lit à l'assemblée le rapport de l'organe de révision de BDO SA.

7. Adoption des comptes 2025 et décharge au Comité et à l'AIGC

Les comptes 2025 sont acceptés, sans opposition ni abstention. L'assemblée donne également décharge au Comité et à l'AIGC.

8. Présentation du budget 2026

Mme Schertenleib de l'AIGC présente le budget pour l'année 2026.

9. Approbation du budget 2026

Le budget 2026 est approuvé par l'assemblée, sans opposition ni abstention.

10. Modifications des statuts

Joëlle Burnier présente les propositions de modification des statuts de l'Avep. Ces modifications visent avant tout à mettre à jour les statuts. Les modifications principales concernent :

- art.3 Buts : ajout de la volonté de développer la pair animation et de former et perfectionner les pairs animateurs.
- Art. 4 Membres : Peut être membre de plein droit toute personne physique ou morale ayant manifesté son intérêt aux buts et valeurs de l'association et payant une cotisation.
- art. 6 Cotisations : Les cotisations dues par les membres du comité pendant la durée de leur mandat, ainsi que celles dues par les pairs animateurs actifs durant l'année civile en cours, sont supportées par l'association.
- art.11 Composition du comité :
 - En fait partie de droit, avec voix consultative, le/la directeur/trice de l'association (modification de l'intitulé de fonction : coordination → direction). Ce nouvel intitulé vise à refléter la réalité des fonctions exercées depuis l'origine, lesquelles correspondent à un poste de direction.
 - Les membres du comité sont élus par l'assemblée générale pour une période d'une année. Le mandat est renouvelable sans limite. Les membres du comité peuvent résilier leur mandat à l'échéance de chaque assemblée générale.
 - Les membres du comité agissent bénévolement, ils ont droit au remboursement des frais effectifs.

Les statuts modifiés sont adoptés par l'assemblée générale à l'unanimité.

11. Comité : démission, élection, réélection (1 démission et 3 candidatures seront soumises au vote de l'AG) *Membres du Comité*

Ne se représente pas : Killian Bianchi (démission). Le Président fait un discours pour remercier Killian pour son investissement pour l'Avep et au sein du comité.

Se représentent :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| 1. Valérie Bagnoud | : réélue à l'unanimité |
| 2. Joëlle Burnier | : réélue à l'unanimité |
| 3. Sébastien Grange | : réélu à l'unanimité |
| 4. Philippe Proz | : réélu à l'unanimité |

Le Comité propose 3 nouvelles candidatures (chacune se présente brièvement) :

1. Louane Rossi : élue à l'unanimité
2. Stéphanie Bovard : élue à l'unanimité
3. Drita Selimi : élue à l'unanimité

12. Elections statutaires : Membres du Comité ; Président-e ; Organe de révision

Election de la Présidence

Le Comité propose de réélire Philippe Proz à la Présidence de l'Avep.

Philippe Proz est réélu à l'unanimité et accepte ce mandat.

Le nouveau Comité élu est composé de : Philippe Proz – Président, Valérie Bagnoud, Stéphanie Bovard, Joëlle Burnier, Sébastien Grange, Louane Rossi et Drita Selimi ; en fait partie de droit avec voix consultative Céline Besson Schlup, directrice de l'Avep.

Organe de révision

La fiduciaire BDO SA est réélue sans opposition ni abstention.

13. Divers et clôture de la partie officielle, remerciements

Acronyme Avep = Association valaisanne d'entraide psychiatrique

Lors des deux dernières assemblées générales, l'emploi du terme « psychiatrique » a suscité des remarques de la part de l'assemblée.

Un membre propose d'agrandir la lettre « E » du mot entraide dans l'acronyme.

Une autre membre estime que la modification du terme « psychiatrique » reviendrait à ne pas l'assumer.

Philippe Proz invite les membres qui auraient des souhaits par rapport à cet acronyme à se manifester auprès de l'équipe professionnelle.

Philippe Proz, Président, remercie toutes les personnes de l'Assemblée pour leur présence et leur soutien.

Il clôt la partie officielle de l'Assemblée Générale et invite les personnes présentes à partager un moment convivial.

Fin de la séance : 19h30

Sion, le 23 avril 2026



Philippe Proz
Président